

PARTENARIAT: tarif sous estimé

Par mld35, le 01/12/2014 à 17:41

Bonjour,

Lors d'un partenariat (troc) avons-nous le droit de facturer une prestation largement en dessous de ce qui est habituellement facturé ?

Vous remerciant par avance de votre réponse.

Cordialement

MLD